

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE CULTURE
AXE 8 : ACTIONS EN DIRECTION DU PUBLIC « ADOLESCENT »
Séance du Mardi 13 Février 2018 à 20h - Salle des Mariages
RESTITUTION SYNTHÈSE

DÉSIGNATION	PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS
<p style="text-align: center;">OBJECTIFS</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1/ Toucher les adolescents 2/ Faire connaître l'offre par une communication plus adaptée (forme à réinventer pour les attirer) 3/ Mieux adapter les offres 4/ Respecter leur calendrier et leur rythme de vie 5/ Fédérer
<p style="text-align: center;">ACTIONS CONCRÈTES</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1/ Rencontres 2/ Forum entre associations 3/ Temps fort pour les adolescents (un festival ?) 4/ Conseil de Jeunes 5/ Programmation Cinéma 6/ Aménagement d'un lieu dédié 7/ Livret d'information spécial sorti en juin et/ou journal spécial « adolescents » 8/ Diffusion des informations via les établissements scolaires en rencontrant les équipes CESC¹ (second degré) et CVL² (lycée) sur place 9/ Communication par le bouche à oreille 10/ Projets sur petites périodes (engagement des jeunes / disponibilité / compatibilité) <p>¹ Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence.</p> <p>² Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne est le lieu où les lycéens sont associés aux décisions de l'établissement.</p>

DÉSIGNATION	PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS
ÉTAPES A METTRE EN ŒUVRE	
CALENDRIER	1/ Question du rythme adolescents / scolaire
PARTENAIRES	